

BIBRACTE

**CENTRE ARCHEOLOGIQUE EUROPEEN
DU MONT BEUVRAY**



**RAPPORT SCIENTIFIQUE
INTERMEDIAIRE
ACTIVITES 1994**

F - 58370 Glux-en-Glenne
Tél : 86.78.69.00 - Fax : 86.78.65.70

I- 2.2- PATURE DU COUVENT

La voie secondaire entre l'îlot aux grandes caves et l'îlot du grand atelier de forge

Direction scientifique: A. Domínguez-Arranz, Professeur de l'Université de Saragosse
J. Gran-Aymerich, CNRS, Paris UMR 126

Responsables scientifiques: J.-J. Domingo Frax et J.-M. Vallejo Rasero

Collaborateur scientifique: E. Vallespín Domínguez

Participants aux fouilles (étudiants):

L. Moya Gómez, M. Rubio Nalda, P. Cobo Alcalá, J. Escribano Pardo, F. Castrillo Castellón

PÂTURE DU COUVENT

568

567

566

565

564

563

562

561

560

559

558

557

556

555

554

553

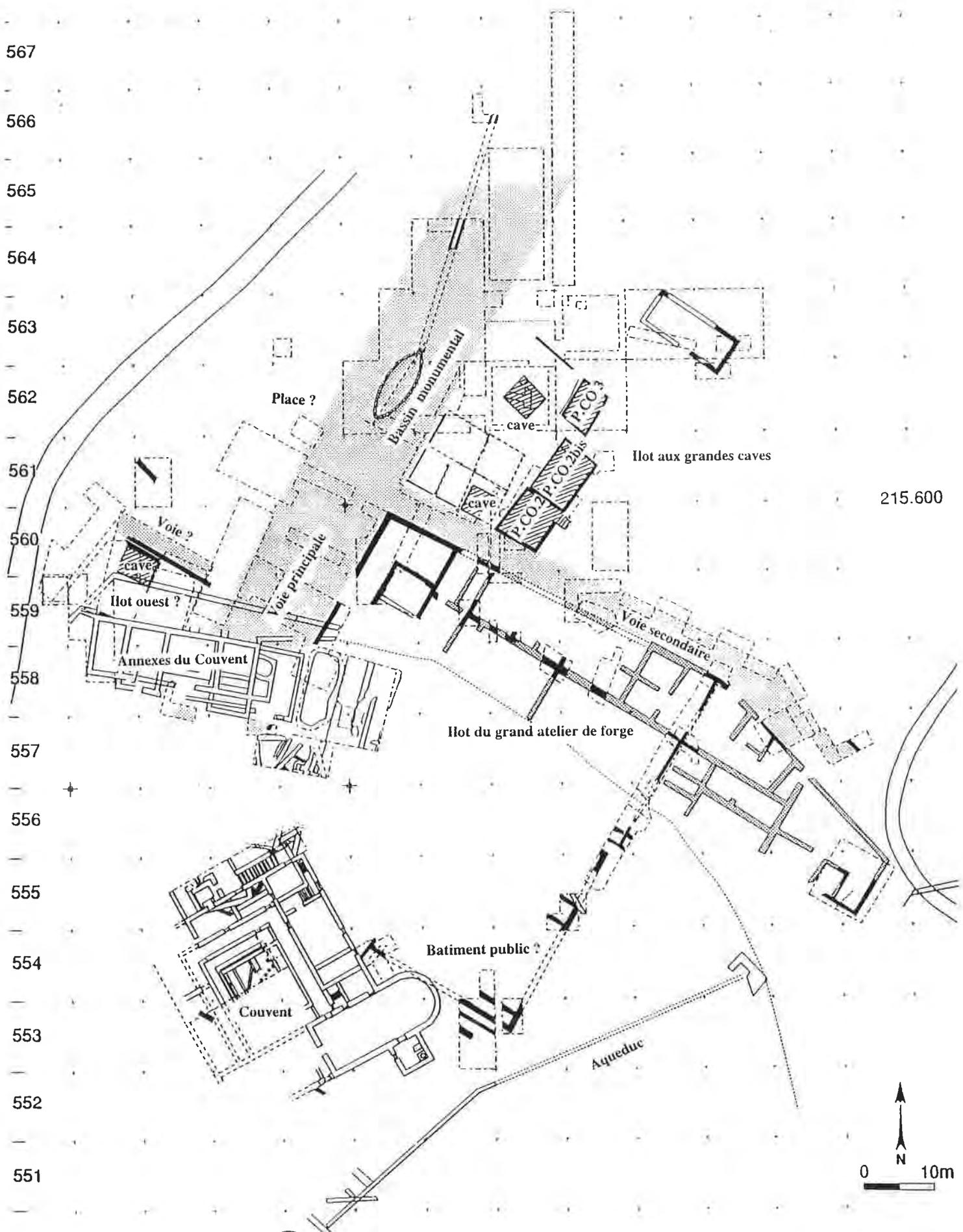
552

551

729.500

215.600

HE | HF | HG | HH | HJ | HK | HL | HM | HN | HP | HQ | HR |



FOUILLE**AU MONT BEUVRAY**

PREMIÈRE CAMPAGNE

INTRODUCTION

L'équipe franco-espagnole du Centre archéologique européen du Mont Beuvray, dirigée par A. Domínguez Arranz, professeur titulaire de l'Université de Saragosse et par J. Gran-Aymerich, chercheur au CNRS et chargé de mission au Musée du Louvre, a commencé en octobre 1994 une série de campagnes qui poursuivent les fouilles hispano-françaises commencées en 1987 sur le Mont Beuvray (1987-90 : M. Almagro-Gorbea, professeur à l'Université de Madrid et J. Gran-Aymerich ; 1991-93 : F. Hernández, professeur à l'Université de Madrid et J. Gran-Aymerich).

Le soutien financier de cette action de recherche a été assuré, pour ce qui concerne l'infrastructure et l'hébergement de l'équipe, par le Centre archéologique européen du Mont Beuvray, tandis que les frais de déplacement jusqu'à la base des membres de l'Université de Saragosse et du co-directeur français ont été diversement assurés. Ont été sollicitées des aides du Ministère de l'Education espagnol et de l'Université de Saragosse, en particulier pour les frais de voyage, pour lesquels les démarches suivent leur cours.

En accord avec les propositions du Conseil scientifique du Beuvray énoncées lors de la réunion de septembre 1994, l'équipe franco-espagnole a fouillé dans la Pâturage du Couvent, dans les secteurs intermédiaire et bas de la rue des Caves, explorant les bâtiments qui la limitent au sud, dans l'îlot dit des Grandes forges, identifié par Joseph Déchelette en 1901, et au nord dans l'îlot des Caves, qui a été l'objet des recherches des équipes hispano-française et belge depuis 1987.

Les principaux objectifs de cette campagne de l'équipe franco-espagnole du Mont Beuvray ont consisté à déterminer le tracé de la rue des Caves et de sa prolongation vers l'est, et à identifier les bâtiments qui la limitent vers le sud (îlot des Grandes Forges) et vers le nord (îlot des Caves) ; d'autre part, il s'agissait de définir la stratigraphie du sol de la rue et de son substrat. La méthode de fouille appliquée a été l'implantation d'un axe stratigraphique continu, de 45 m de long, formé de 9 zones de fouille, de 5 m par 1,75 m, disposées en échiquier, qui ont été élargies dans plusieurs cas (fig. 1). Cette disposition de l'axe de fouille a permis, avec une surface fouillée d'un peu plus de 8 m carrés par zone et de près de 80 m carrés au total, d'obtenir 71 m de profil stratigraphique visibles jusqu'à la fin de la fouille, en plus de la stratigraphie cumulative obtenue par superposition des plans et des cotes.

L'ILOT DES GRANDES FORGES ET L'ILOT DES CAVES, LA RUE DES CAVES

Les îlots des Grandes forges et des Caves se situent dans le secteur où plus tard fut construit le couvent des Cordeliers (détruit en 1650) et plus précisément sur la terrasse de la Pâturage qui s'élargit vers le nord-nord-est. Il s'agit d'un point central et protégé de l'oppidum du Mont Beuvray, entre les trois points élevés du Porrey, du Rocher de la Wivre et de la Terrasse, et qui bénéficie du principal point d'eau du site.

La rue des caves se définit d'abord par le long mur qui la limite au nord, ainsi que les bâtiments de l'îlot des Grandes forges, explorés par J. Déchelette. Cette rue a une orientation est-sud-est à ouest-nord-ouest et relie la partie la plus haute de la Pâturage du Couvent à la pente est de l'oppidum, qui descend vers la Porte du Rebut. J. Déchelette avait dû interrompre ses fouilles sans identifier la rue et ce fut en 1987, lors de l'élargissement de la fouille du bassin monumental dans le sol empierré qui l'entoure, que

l'accès à la rue des Caves fut reconnu (Almagro-Gorbea et Gran-Aymerich 1991, p. 52-55, fig. 5, point HJ-HK 560-561).

Les recherches effectuées dans ce secteur ont permis de reconnaître le tracé de la rue des Caves qui, avec une largeur moyenne de 5 m, suit le plan défini par le mur nord de l'îlot des Grandes forges, c'est-à-dire d'abord, dans son tronçon haut (de 55 m de longueur), une direction est-ouest, tandis qu'il s'infléchit ensuite vers le sud, pour suivre dans son parcours bas (de 25 m de longueur maximum), une orientation nettement sud-sud-est (fig. 1).

Pour ce qui est du revêtement de la rue, ont été identifiées trois superpositions principales de lits de préparation. Le revêtement supérieur a permis d'évaluer la pente de la rue dans sa dernière phase d'utilisation, car le crustum, ou empièrrement du sol de passage, a été conservé en plusieurs endroits. A l'intersection de la voie principale et de la rue des Caves, près de la pointe sud du bassin monumental, le dernier sol d'empièrrement se trouve à 752,37 m d'altitude ; dans le tronçon intermédiaire de la rue il est identifié à 749,49 m et dans le tronçon bas de la rue à 748,78 m. Ces mesures indiquent que la pente moyenne du dernier sol de la rue des Caves était d'environ 4,78 % sur la totalité de son parcours, mais on observe une pente plus forte pour le tronçon haut de la rue (5,23 %), tandis que le parcours inférieur est moins abrupt (3,55 %).

Par ailleurs, la composante des différentes couches du sol de la rue des Caves n'est pas facile à définir sur tout son parcours car, bien que l'on conserve plusieurs de ces couches de préparation de sol, la couche d'empièrrement supérieure, le sol proprement de passage des personnes et des véhicules, a largement disparu. Dans les endroits où ce sol de passage, ou crustum, a été conservé, on peut établir qu'il s'agit d'un empièrrement irrégulier de petits cailloux, aux surfaces arrondies, alternant irrégulièrement avec des blocs plus grands ; ces derniers sont interprétés comme des repères de nivellement placés en premier lors du revêtement des sols : cette technique a déjà été observée sur d'autres emplacements de l'oppidum (Almagro-Gorbea et Gran-Aymerich 1991, p. 62-70).

Le sondage stratigraphique de l'extrémité inférieure de la rue des Caves, vers l'angle sud-est de l'îlot, proche de la borne HR 557 du carroyage, a permis de reconnaître le substrat de base sur lequel s'appuient les différents lits de préparation de la rue : ce substrat est formé d'une puissante couche de pierres et d'éclats irréguliers de microgranites roses, mélangés à des diorites, dans un liant jaunâtre à très fine granulométrie, argileux et plastique. Bien que presque stérile, ce conglomérat a fourni des éclats d'amphore de petites dimensions, que l'on doit interpréter soit comme des intrusions par percolation de la couche immédiatement supérieure, ou bien comme des éléments archéologiques mélangés lors d'une nivellement anthropique de ce substrat. L'interprétation définitive devra faire appel à un examen approfondi en collaboration avec l'équipe géologique chargée des études pédologique et minéralogique du site.

Directement sur cette couche de microgranites roses et de liant argileux jaunâtre se superposent les différents niveaux qui constituent le sol de la rue des Caves, dont on a identifié trois états de construction principaux : l'état 1, le plus bas, d'une épaisseur moyenne de 0,30 m, l'état 2, de près de 0,32 m d'épaisseur et l'état 3, ou supérieur et dernier, d'une épaisseur moyenne de 0,50 m. Chacune de ces strates présente des caractéristiques analogues, c'est-à-dire un remplissage formé de couches successives avec d'une part d'abondants fragments d'amphores et de plus rares fragments de céramique commune ou de tegula, et d'autre part des couches faites d'un mélange de cailloutis et de sables jaunâtres, qui pourraient provenir du lavage et de la décantation de la couche du substrat, dont on aurait séparé les éléments argileux plastiques. Le crustum ou niveau supérieur de chacun de ces états successifs est formé, comme nous l'avons signalé, par un empièrrement plus compact. Toutes les couches des sols ont été soigneusement damées

dans une consistance humide, suivant la technique du macadam à l'eau bien connue sur cet oppidum (Almagro-Gorbea et Gran-Aymerich 1991, p. 68). Sur le dernier sol d'empierrement ont été identifiés, en plusieurs endroits, des recharges de remplissage de "nids de poule" puis des couches de destruction de murs. L'étude de ces couches de remplissage et des niveaux supérieurs couvrant le sol de la rue des Caves nécessite une analyse étendue et détaillée.

L'élargissement de la zone de fouille ouverte en bas de la rue des Caves vers l'îlot des Grandes forges a confirmé la présence de murs en pierre pour la façade de l'îlot des Grandes forges, mais aussi l'existence de murs intérieurs ou cloisons faits avec des matériaux plus légers tels que le tapial à base de liant jaunâtre : le soubassement du mur de façade, de 0,39 m de largeur, est construit en blocs de rhyolite irréguliers, alternant avec des blocs de granit taillés (de 0,45, 0,27 et 0,20 m de moyenne) disposés en boutisse et qui révèlent une ouverture (fig. 1 A). L'ensemble est pris dans un liant jaunâtre analogue à celui utilisé pour les cloisons internes. D'autres blocs aux caractéristiques identiques ont été retrouvés déplacés dans les tranchées de fouille ouvertes lors des fouilles de J. Déchelette. A l'intérieur de l'îlot des Grandes Forges, et perpendiculaire au mur de façade en pierre, a été identifié un mur de plus petites dimensions, en tapial, de 0,42 m de largeur, qui sert de cloison entre deux habitations, dont l'une s'ouvrirait à l'extérieur par l'ouverture notée sur le plan de Déchelette (fig. 1 B).

D'autre part, les nombreux fragments de tegulae (beaucoup plus rares sont les fragments d'imbrices) qui ont été trouvés dans la couche immédiatement en contact avec le niveau supérieur du sol de la rue des Caves, laissent penser qu'elles constituaient la couverture des maisons de l'îlot des Grandes forges. Ces toitures à tuiles comportaient aussi des colonnes, dont on a trouvé plusieurs quartiers ou éléments "en portion de camembert" taillés dans la pierre (de 0,25 m de rayon et 0,09 m d'épaisseur).

La dernière zone de fouille ouverte pendant cette campagne de 1994, à l'extrémité sud-est de la rue des Caves (fig. 1 C), semble correspondre aux limites de l'îlot des Grandes forges (fig. 1). La fouille a permis d'identifier la limite nord de la rue, du côté de l'îlot des Caves, matérialisée par un bâtiment dont on a reconnu un mur de petit appareil irrégulier, plus bas que le sol de la rue et qui, dans l'état actuel de la fouille, correspond probablement à un mur de cave en pierre, semblable à celles découvertes par l'équipe belge dans l'îlot des Caves, sur le tronçon supérieur de cette même rue.

Sur le parcours intermédiaire de la rue des Caves a été clairement reconnue la limite nord de la rue, du côté de l'îlot des Caves : d'une part, par la présence de traces d'occupation à l'intérieur de structures d'habitation (concentration de scories, charbons et fragments de fer, en liaison avec des blocs de pierre disposés vraisemblablement comme points d'appui pour activités artisanales), d'autre part par la présence de constructions légères, dont témoigne un alignement de trous de poteaux, parallèles à l'axe de la rue et dont l'interprétation définitive, mur ou appui d'auvent, nécessite un élargissement de la fouille.

CONCLUSIONS

Il faut remarquer, en conclusion de la campagne de 1994, que la poursuite des fouilles vers la partie moyenne et inférieure de la rue des Caves a contribué à éclaircir l'urbanisme de ce quartier intermédiaire entre la zone du Couvent et la zone des ateliers de la Come-Chaudron fouillée au siècle dernier, quartier que J. Déchelette avait commencé à explorer avant l'arrêt définitif de ses travaux.

Les maisons de l'îlot des Caves s'opposent, par leur architecture traditionnelle légère avec élévations en bois et terre, avec couverture vraisemblablement en chaume, à l'architecture lourde en pierre, colonnes et couverture de tegulae qui se trouve du côté opposé de la rue, dans l'îlot des Grandes forges.

Du point de vue chronologique, les matériaux les plus récents, appartenant à la dernière phase d'occupation de ce quartier, se situent dans les dernières décennies du 1er s. avant J.-C. et début de notre ère, la fréquentation du site s'étant sans doute poursuivie ultérieurement. Les plus représentatifs de ces matériaux sont les sigillées italiques, dont un des fonds de patère présente l'estampille P.A.T. (fig. 2 a et b), les cruches augustéennes à pâte jaune-blanchâtre, avec profil de la lèvre en ruban tombant mouluré (fig. 2 c), les bords d'amphore Dressel 1A-1B très abondantes, avec plusieurs estampilles (fig. 2 d). Les trois états principaux du sol de la rue des Caves se situent dans un cadre chronologique plutôt restreint dans cette seconde moitié du 1er s. avant J.-C. D'autre part, les matériaux les plus anciens recueillis dans la fouille, tels que les bords d'amphore de type gréco-italique (fig. 2 e), témoignent d'une occupation antérieure de ce secteur, de la fin du IIe s. à la première moitié du 1er s. avant J.-C., mais dont on n'a dans cette campagne repéré ni strates ni structures leur appartenant.

Outre les matériaux céramiques, vases de parois fines et imitations, céramiques monochromes grises, à vernis noir B ou B-oidé, céramiques communes claires et réductrices ou céramiques de cuisine, abondent les trouvailles métalliques, essentiellement objets en fer (clous, tiges, clefs), une monnaie gauloise de base cuivre, du type potin à la grosse tête, et une belle intaille sur agate rouge, avec représentation d'une figure humaine drapée, debout et appuyée sur une colonne (fig. 2 f).

PROGRAMME POUR LA CAMPAGNE 1995

Les résultats très encourageants de cette campagne permettent de préciser les objectifs de la prochaine campagne de l'équipe franco-espagnole, qui est prévue pour les premières semaines de juillet 1995.

Suivant les indications du Conseil scientifique, dans le cadre pluri-annuel 1993-95, fixé sur la recherche de l'organisation interne de l'urbanisme de l'oppidum, le relevé des axes de circulation, la définition du plan des îlots des quartiers, les travaux de l'équipe franco-espagnole porteront pour la prochaine campagne sur trois points principaux :

- définir les limites du tronçon inférieur de la rue des Caves, par l'élargissement de la fouille aux bâtiments qui se trouvent de chaque côté, et dont il sera important de confirmer les caractéristiques architecturales et les fonctions, vraisemblablement artisanales et commerciales à en juger par les fouilles du tronçon supérieur de la rue.
- identifier les voies secondaires transversales à la rue des Caves, qui permettent l'accès à l'intérieur du grand îlot des Caves.
- pratiquer des sondages sur des points précis, pour préciser les états de construction et la chronologie des sols de préparation du revêtement de la rue, celle des couches qui se superposent sur leur niveau d'abandon, et celle de leur substrat.

BIBLIOGRAPHIE

M. Almagro-Gorbea et J. Gran-Aymerich, "Fouilles de l'équipe franco-espagnole au Mont Beuvray ; première campagne (1987). Rapport biennal 1986-1987" : Revue Archéologique du Centre et du Centre-Est 1989, p. 72-76.

M. Almagro-Gorbea et J. Gran-Aymerich, "Pâturage du Couvent 1989" : Rapport scientifique 1989.

M. Almagro-Gorbea et J. Gran-Aymerich, El Estanque monumental de Bibracte (Mont Beuvray, Borgoña), Madrid, 1991.

F. Hernández et J. Gran-Aymerich, "Bibracte 1993. Pâturage du couvent, îlot dit "aux Grandes Caves". Compte-rendu de l'équipe franco-espagnole" : Centre européen d'archéologie du Mont Beuvray. Activités 1993, prévisions 1994, p. 25-34.

P.-P. Bonenfant, Université de Bruxelles. "Campagne de 1993" : Centre européen d'archéologie du Mont Beuvray. Activités 1993, prévisions 1994, p. 35-45.

Fig. 1

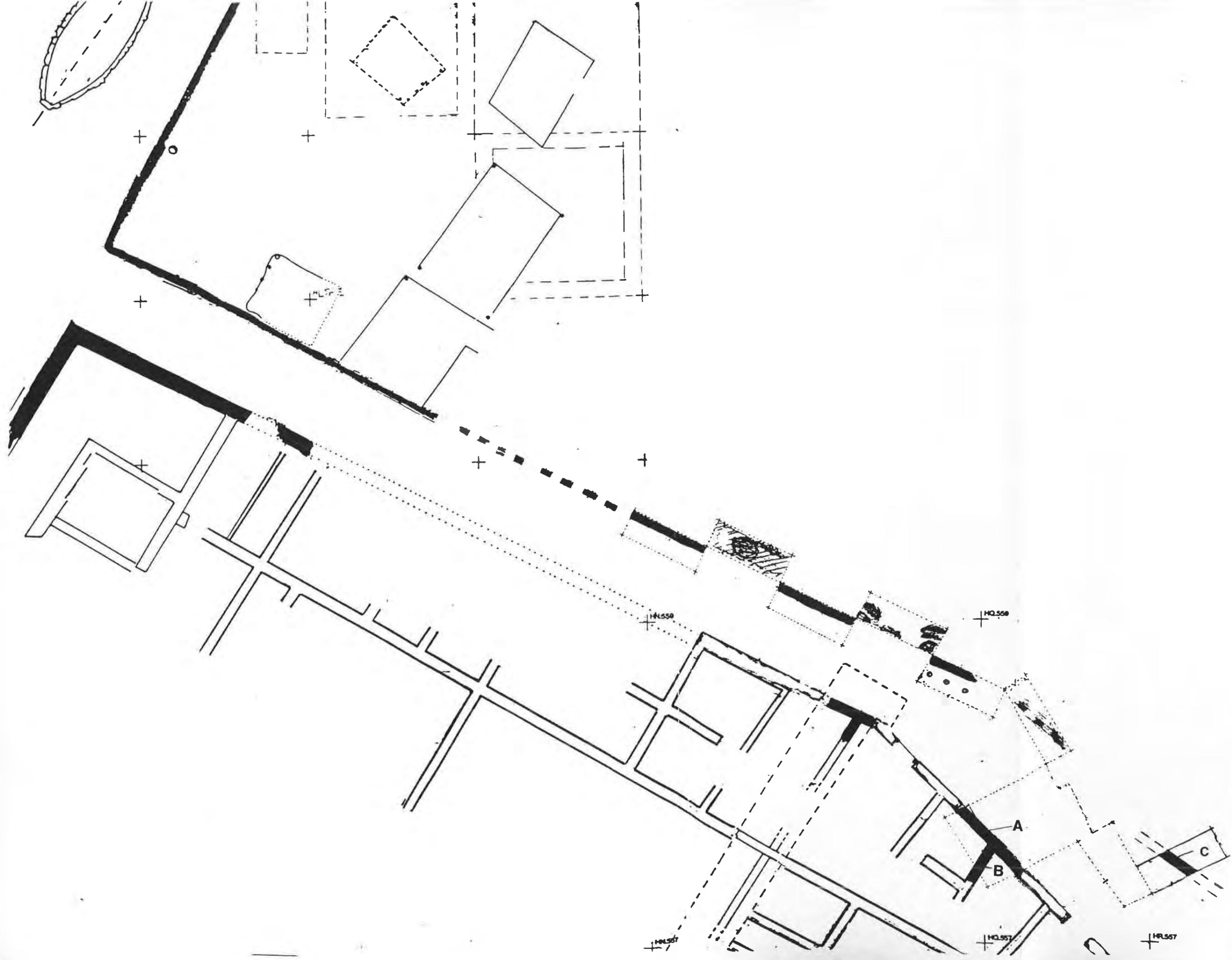


Fig. 2 Céramiques (éch. 1/2)

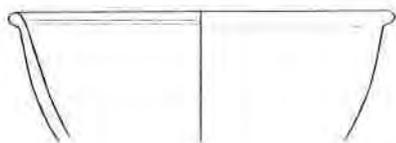


Fig. 2 a sigillée italique

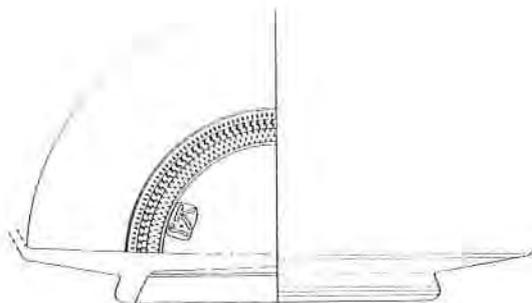


Fig. 2 b sigillée italique

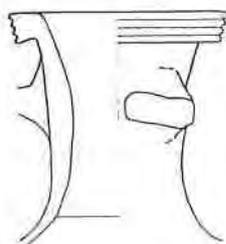


Fig. 2 c cruche augustéenne

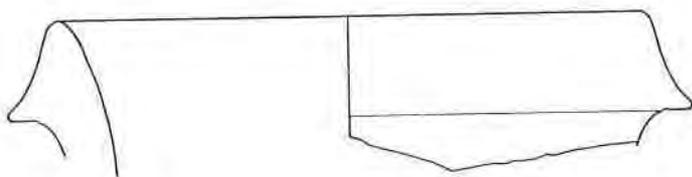
Fig. 2 d estampille sur amphore
éch. 1/1

Fig. 2 e amphore greco-italique

Fig. 2 f intaille sur agate rouge
éch. 10/1